Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0188

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 22 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 80 Procurations : 8

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. AUZOU Didier , Mme BENECH Laurence , Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , Mme PADERNO PRIGENT Aline (suppléante de M. BERTRAND Régis), Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CANÉVET Fabien , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. CORDESSE Alain , M. COURGIBET Pascal , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme FERRIER Florence , Mme FOURNIS-BEYOU Aurore , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , Mme HARDY Anne , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAYUS Michel , M. LE BEVER Gildas , Mme LE BOULANGER Danielle , M. LE BUHAN Erwan , Mme LE CALVEZ Joyselle , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE JANNOU Virginie , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , Mme PONTAILLER Catherine , M. RANNOU Laurent , Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. TOURNIER Vincent

Procurations :
Mme DRONIOU Marie-Louise à M. LAYUS Michel, M. EVEN Jean-Louis à Mme FERRIER Florence, M. FROGER Jérôme à Mme CLOAREC Anne-Laure, M. LAURENT Éric à M. EGAULT Gervais, Mme LOGNONÉ Jamila à M. CAMUS Sylvain, Mme MOLLE Anabelle à M. KERGOAT Yann, Mme NICOLAS Sonya à Mme GENÉTAY Stéphanie, M. ROBERT Éric à M. SEUREAU Cédric

Etaient absents excusés :
Mme BONNIEC Carole, M. LE BRIAND Gilbert

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Aéroport de Lannion - Côte de granit rose - Rapport d'activité 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

Exposé des motifs

Créé en 1937, le syndicat intercommunal de l'aéroport de Lannion est aujourd'hui appelé Syndicat mixte aéroport de Lannion Côte de Granit Rose et est composé du Conseil Départemental des Côtes d'Armor et de Lannion-Trégor Communauté.

Le syndicat mixte a pour objet l'aménagement, l'équipement, le développement, l'entretien, l'exploitation et la gestion de l'aéroport de Lannion avec le souci de promouvoir les activités décarbonées telles que les drones, ainsi que le développement de liaisons aériennes.

VU Le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-39 et L. 5711-1 ;

VU Le rapport annuel d'activité 2025 transmis par le Syndicat mixte Aéroport de Lannion Côte de granit rose ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à LA MAJORITÉ
(Par 71 pour)
(Par 17 abstentions)

DECIDE DE :

PRENDRE ACTE Du rapport annuel d'activité 2025 transmis par le Syndicat mixte Aéroport de Lannion - Côte de granit rose tel que joint à la présente.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

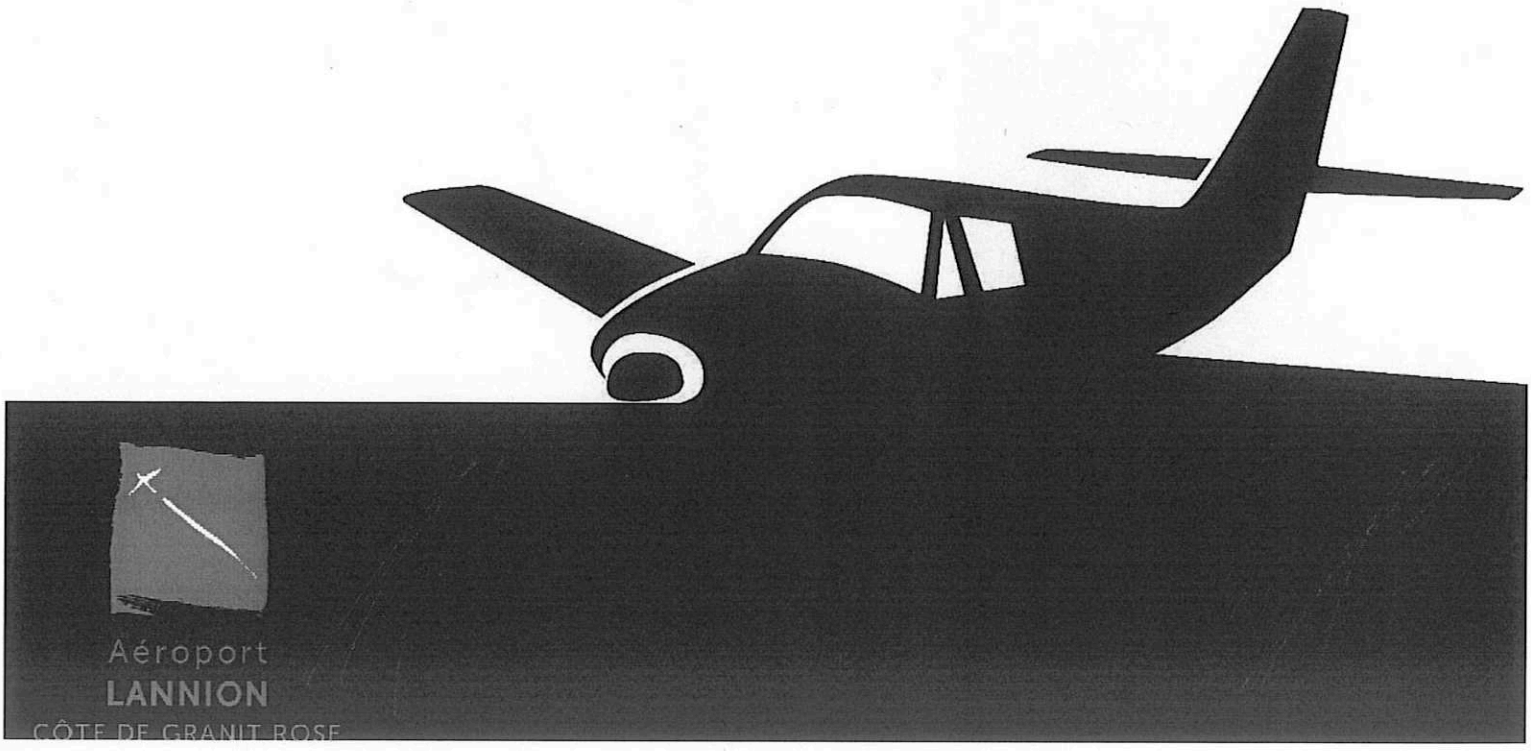
Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : - 2 OCT. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : - 2 OCT. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

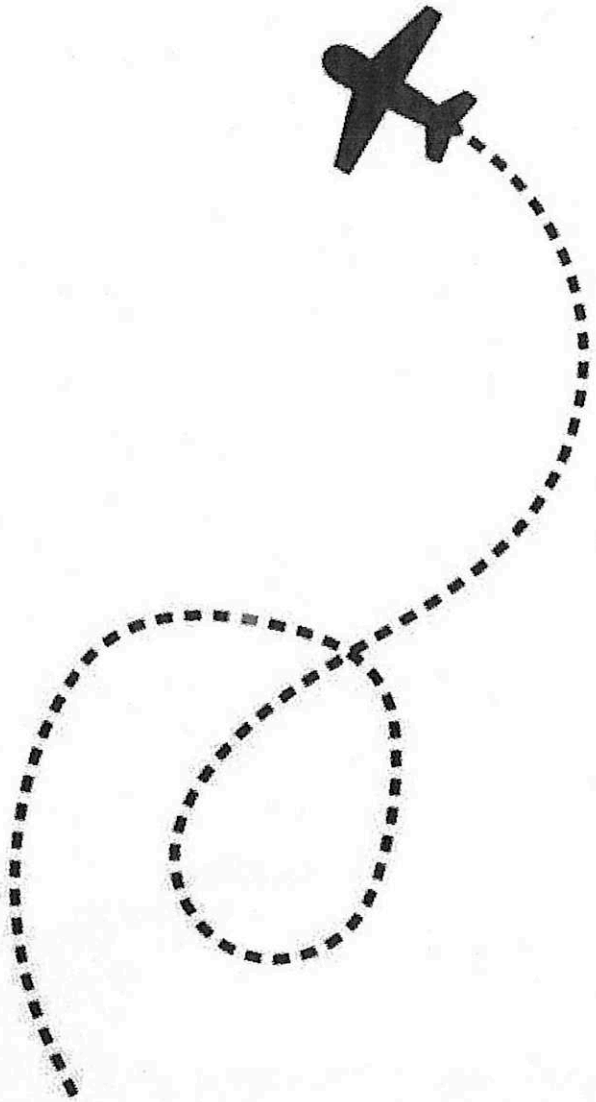
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

SOMMAIRE

Présentation de l'aéroport
Temps forts
2025 en chiffres
Environnement



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

PRÉSENTATION DE L'AÉROPORT

La plateforme aéroportuaire de Lannion est gérée par le syndicat mixte de l'aéroport Lannion Côte de Granit Rose. Créé en 1937, le syndicat intercommunal de l'aéroport de Lannion est aujourd'hui appelé Syndicat mixte aéroport de Lannion Côte de Granit Rose et est composé du Conseil Départemental des Côtes d'Armor et de Lannion-Trégor Communauté.

Le syndicat mixte a pour objet l'aménagement, l'équipement, le développement, l'entretien, l'exploitation et la gestion de l'aéroport de Lannion avec le souci de promouvoir les activités décarbonnées telles que les drones, ainsi que le développement de liaisons aériennes.

L'aéroport est situé à Lannion, au cœur de la zone de Pégase, à quelques minutes seulement du centre-ville et à moins de 10km de la Côte de Granit Rose.



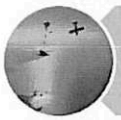
Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

Activité de la plateforme


Aviation générale


Aviation d'affaire


Aviation commerciale


École de parachutisme


Evènementiel


Accueil de la gendarmerie


Rapatriements sanitaires


Vols républicains


Vols militaires


Centre Technologique Drone Ouest

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

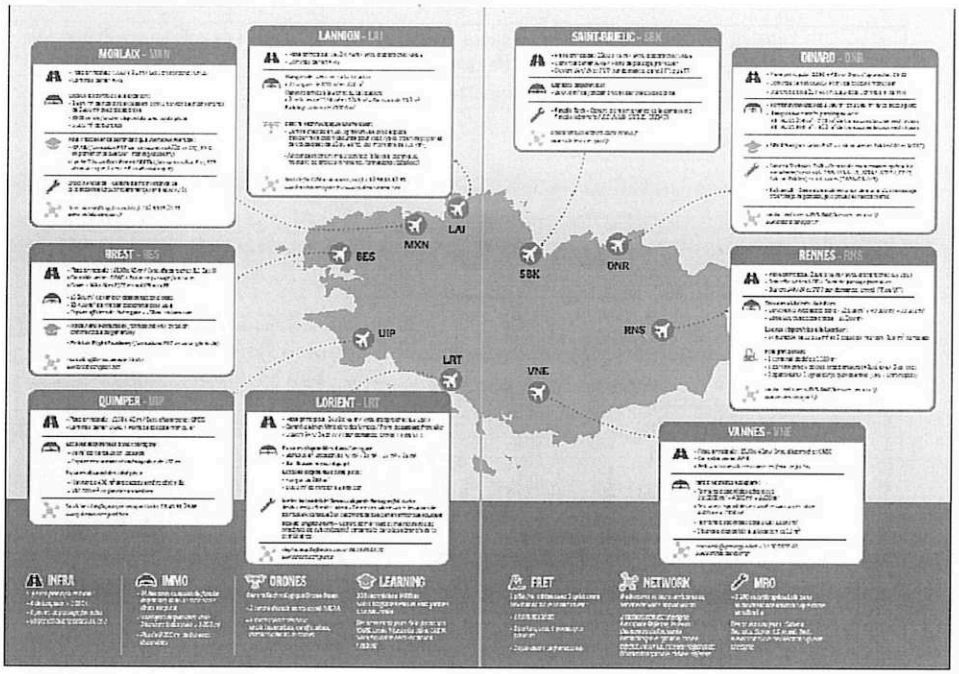
GOUVERNANCE

Suite à l'approbation des nouveaux statuts pour le Syndicat Mixte de l'aéroport de Lannion-Côte de Granit Rose en date du 24 octobre 2024 qui modifient notamment la durée du syndicat mixte en prévoyant une date de dissolution au 31 décembre 2026, une modification des taux de contributions des membres et les conditions de leur évolution, Lannion-Trégor Communauté est devenu le financeur principal du syndicat mixte au 1er janvier 2025.

Cette nouvelle répartition statutaire de la contribution des membres a entrainé la démission de Monsieur André COËNT, conseiller départemental et Président du syndicat mixte depuis le 2 novembre 2021. Suite à cette démission, de nouvelles élections ont désigné Monsieur Gervais EGAULT, Président de Lannion-Trégor Communauté, à la Présidence du syndicat mixte de l'aéroport en date du 14 janvier 2025.

STRATEGIE AÉROPORTUAIRE

Au mois de mars 2025, l'aéroport a reçu la visite de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président de Région et de Monsieur François DE KEREVER, Préfet des Côtes-D'armor, afin de découvrir les lieux et constater l'évolution du Centre Technologique Drone Ouest (CTDO). Courant juin 2025 l'aéroport de Lannion, via le CTDO a été intégré dans la stratégie aéroportuaire menée par la Région. Désormais, l'aéroport de Lannion est le seul aéroport de l'ouest ciblé pour les drones.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

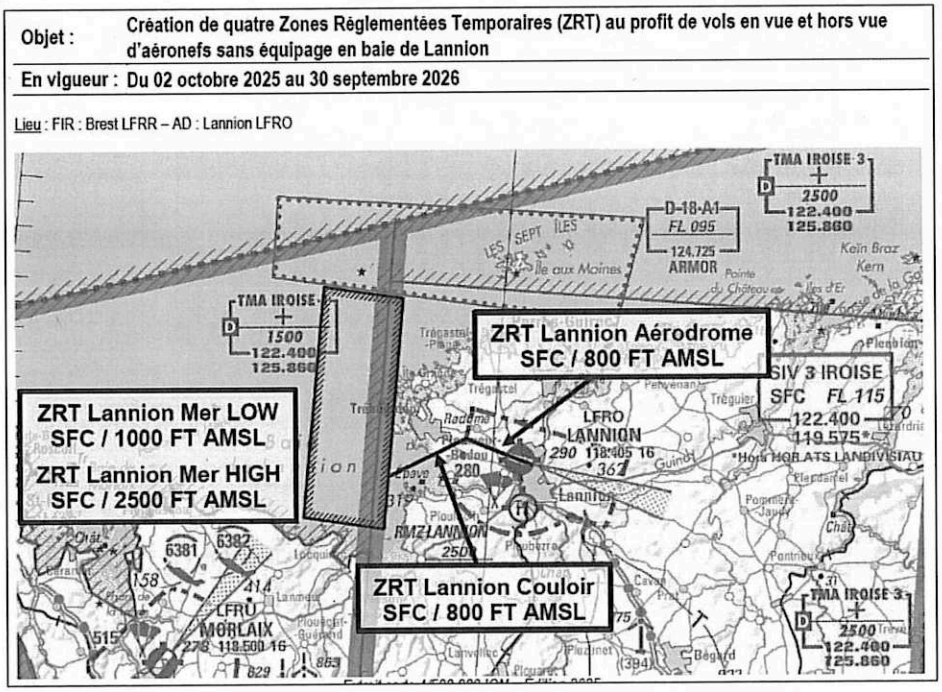
INVESTISSEMENTS/TRAVAUX

Au cours de cette année, le syndicat a poursuivi le développement et l'entretien de sa plateforme en réalisant notamment les travaux suivants :

- Début des travaux de pontage de la piste
- Travaux d'aménagement et d'agencement de l'aérogare
- Motorisation d'un second portail
- Achat d'une balayeuse pour équiper le tracteur
- Acquisition d'un écran / solution visio pour équiper la salle de réunion
- Réalisation d'un relevé d'obstacles permettant d'identifier, mesurer et référencer les objets qui peuvent constituer un danger pour la navigation aérienne
- Déploiement d'une nouvelle antenne pour une meilleure couverture du service FlyBy (gestion des insertions de drones dans l'espace aérien)

CENTRE TECHNOLOGIQUE DRONE OUEST

Le 18 septembre 2025, la publication du SUP AIP (document officiel et temporaire qui complète ou modifie les informations permanentes de l'AIP – publication d'information aéronautique) a acté la création de quatre nouvelles Zones Règlementées Temporaires (ZRT) qui offrent désormais aux drones une plus vaste zone d'évolution sûre et sécurisée sur des terrains variés (ruraux, urbains, maritimes).

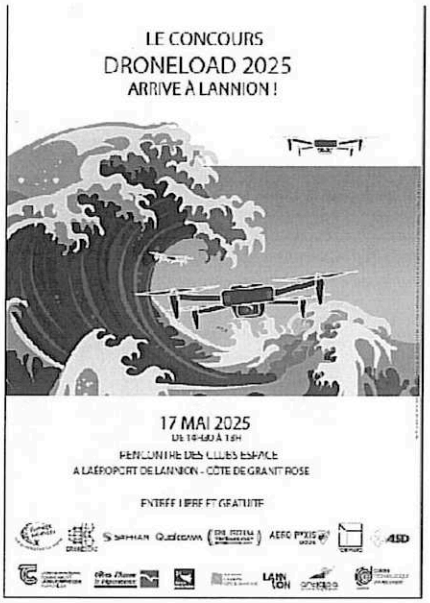


Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

Le mois de septembre 2025 a aussi été le mois de l'intégration du Centre Technologique Drone Ouest au réseau des centres d'essais français. Cette initiative de feuille de route commune entre les différents centres d'essais est encadrée par l'ONERA et sous parrainage de la DGAC-DSAC.



Par ailleurs, au mois de mai 2025, en partenariat avec Lannion-Trégor Communauté, l'Aéroport de Lannion et le CTDO ont accueilli la dernière étape du concours DRONELOAD 2025 avant la finale nationale qui s'est déroulée au Salon International de l'Air et de l'Espace (Le Bourget) ou était représenté le CTDO en tant qu'invité sur le stand de la région Bretagne. Cette démarche s'est faite dans une logique de valorisation de la filière drone locale, de mobilisation des entreprises du secteur autour d'un évènement fédérateur, et de mise en relation des étudiants avec des professionnels et futurs recruteurs.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

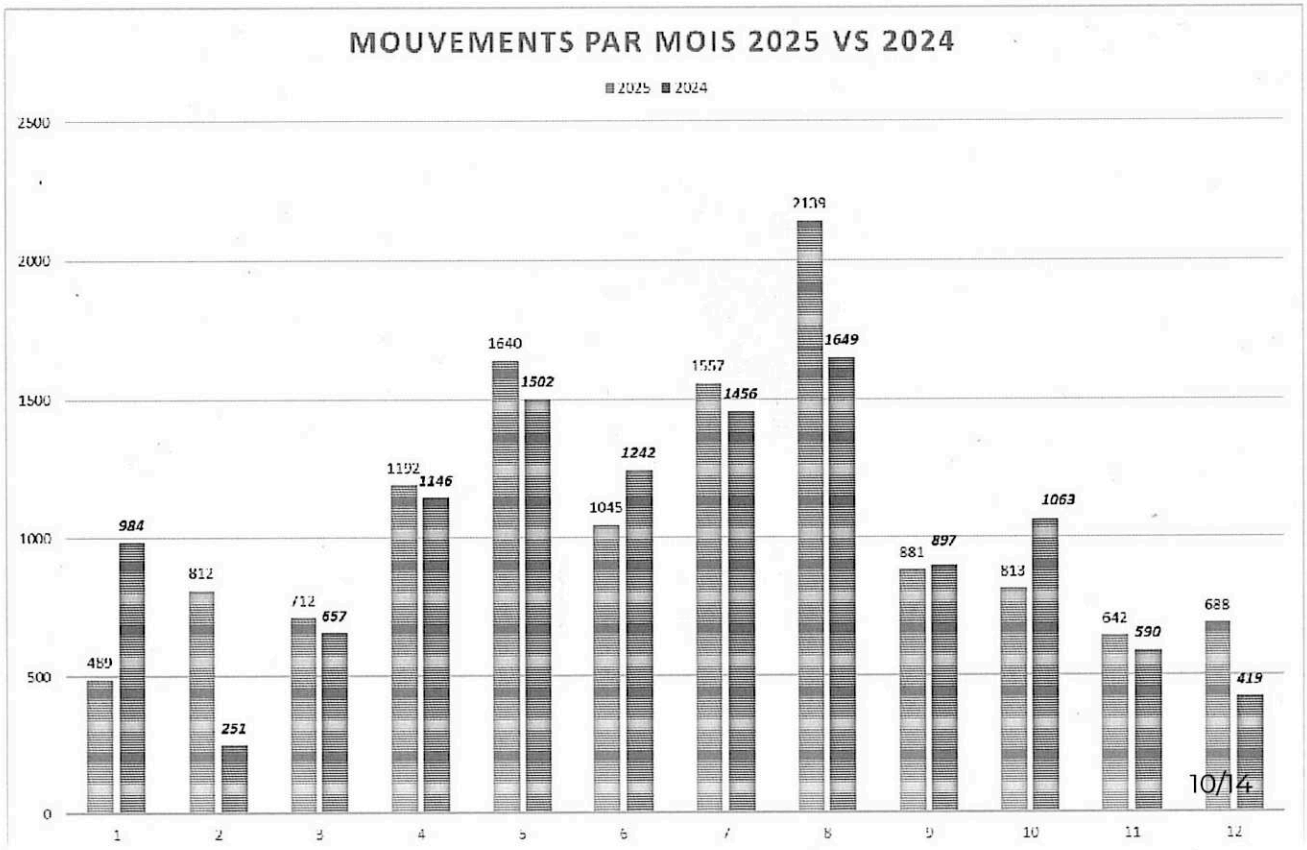
2025 EN CHIFFRES

Statistiques de trafic

Mouvements aériens

	2023	2024	2025	Variation 2024-2025
Mouvements commerciaux				
Aviation d'affaire	149	100	70	- 30%
Mouvements aviation générale				
Aéroclub	6 162	6 900	7 714	+ 12%
École de pilotage	579	861	805	- 7%
Militaires Français	222	268	276	+ 3%
Officiels Français	8	2	15	+ 650%
Parachutage	2 461	2 360	2 262	- 4%
Privés étrangers	50	76	49	- 36%
Privés Français	1 398	1 043	1 040	- 0.3%
Travail aérien	323	246	379	+ 54%
TOTAL	11 352	11 856	12 610	+ 6%

Saisonnalité des mouvements aériens



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

Passagers

	2023	2024	2025	Variation 2024-2025
Passagers commerciaux	363	219	121	- 45%
Passagers non commerciaux	23 142	22 942	20 561	- 10%
TOTAL	23 505	23 161	20 682	- 11%

Budget

Résultats d'exercice

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement 2025	1 480 266,87	1 105 282,95	- **374 983,92**
Section d'investissement 2025	322 487,85	384 151,78	**61 663,93**
Total	**1 802 754,72**	**1 489 434,73**	- **313 319,99**

Le compte administratif 2025 est en stricte concordance avec le compte de gestion qui a été approuvé par le Comité Syndical le 17 juin 2026.

Contribution des membres :
474 366 €

Lannion-Trégor Communauté : 283 733 €
Conseil départemental : 190 633 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

Airport Carbon Accreditation

Depuis plusieurs années, l'Aéroport de Lannion – Côte de Granit Rose inscrit l'évaluation et la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre parmi ses priorités stratégiques à long terme, dans un contexte de responsabilité accrue du secteur aérien face à l'urgence climatique.
Cette démarche repose sur deux piliers :

- **La mesure annuelle de l'empreinte carbone**, selon les périmètres Scope 1 et 2 du GHG Protocol, permettant d'identifier les postes les plus émissifs et de définir un plan d'actions adapté.
- **La certification de la démarche dans le cadre de l'Airport Carbon Accreditation (ACA)**, programme porté par l'ACI (Airports Council International), au niveau 2, avec une vérification obligatoire par un organisme tiers indépendant accrédité.

Engagement de la Direction
La Direction s'engage à :

- mesurer et cartographier annuellement les émissions relevant des Scopes 1 et 2 ;
- définir et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions ;
- atteindre une réduction de **50 % des émissions directes (Scopes 1 et 2)** par rapport à l'année de référence 2017, d'ici au 31 décembre 2029 ;
- soumettre l'inventaire des émissions à une vérification par un organisme tiers indépendant accrédité ;
- communiquer de manière transparente sur les progrès réalisés, tant en interne qu'en externe.

Un audit de certification est prévu au cours de l'année 2026. À l'issue de cette démarche, l'Aéroport de Lannion – Côte de Granit Rose pourra obtenir la **certification Airport Carbon Accreditation – niveau 2 (ACA 2)**.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE



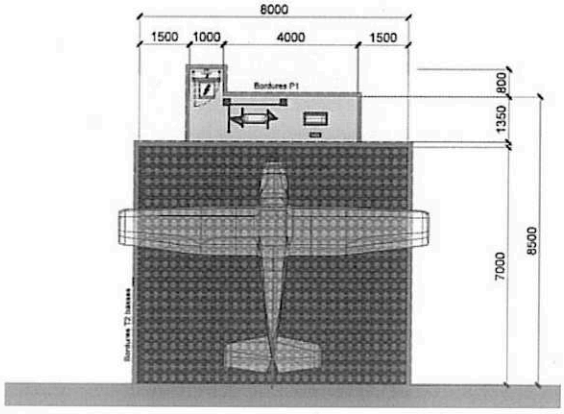
En partenariat avec TotalEnergies depuis trois ans pour la gestion et le service des carburants aviation, l'Aéroport de Lannion – Côte de Granit Rose a engagé avec son partenaire un projet innovant en Bretagne : l'installation d'une borne de recharge électrique destinée à l'aviation.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale de transition énergétique et de développement de l'aviation électrique. Elle permettra d'anticiper l'évolution des besoins des usagers, tout en renforçant l'attractivité et la capacité d'innovation de l'aéroport.

Le projet s'inscrit également dans les engagements environnementaux des aéroports français et contribue à la stratégie locale de réduction des émissions de carbone

À ce jour, le devis ainsi que l'engagement pour la réalisation des travaux ont été validés. Pour rappel, TotalEnergies propose un accompagnement financier couvrant 85 % du coût d'installation.

Les travaux d'installation et la mise en service de la borne sont prévus au cours du mois d'octobre 2026.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0188-DE

Coordonnées

Aéroport de Lannion
Avenue Pierre Marzin
22300 Lannion

www.lannion.aeroport.fr

Suivez-nous